

Lissieu le 28 septembre 2021

Diffusion : Mesdames, Messieurs : Gilbert ARRIGONI, Quentin BALAYE, Emmanuel BERNARD, Cécile BOUTTET, Christophe CLAUCIGH, George CHRYSSOMALIS, Sandrine COQUAND, Elisabeth DE FREITAS, Madeleine DUFOURNEL, André DUMORTIER, Caroline FOLLETET, Charlotte GRANGE, Frédéric LAMPIN, Sandrine LECLERCQ, Monique MATHIEU, Anouk MEYSSELLE, Anne-Sylvie MONTANIER, Brigitte NATHANIEL, Grégory PARMENTIER, Jean-Luc RUIZ, Jean-Louis SCHUK, Victor TEIXEIRA, Audrey VIRLOGEUX.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se déroulera

Lundi 6 décembre 2021 à 19h - Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 octobre 2021.

Délibération

1. Enfance : signature de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône
2. Enfance : Mise en place d'animations jeunesse
3. Administration Générale : révision des tarifs des locations de salles et des photocopies
4. Culture : tarification du Lissiaco pour des locations longues durées
5. Culture : procédure de désherbage à la Bibliothèque Municipale
6. Urbanisme : Modification n°3 du Plan local d'Urbanisme et de l'Habitat
7. Urbanisme : projet d'extension de la station d'épuration du Bourg
8. Urbanisme : procédure de préemption 18 rue du Bourg
9. Urbanisme : autorisation donnée à Madame le Maire pour déposer une déclaration de travaux pour l'abattage d'arbres morts
10. RH : vote des ratios d'avancement pour la carrière des agents de la Commune
11. RH : signature d'une convention unique avec la Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon
12. Finances : Décision Modificative n°1 du Budget primitif 2021
13. Administration Générale : Vœu formulé par le Conseil Municipal de Lissieu auprès du Président de la Métropole pour « une Métropole des communes et des citoyens »

Questions écrites

Informations diverses

- Information sur les dérogations scolaires accordées pour la rentrée scolaire 2021/2022
- Information sur la Zone de la Braille

En application des mesures sanitaires liées à la pandémie actuelle vous voudrez bien vous munir d'un masque et de votre propre stylo.

Par ailleurs, le quorum étant fixé au tiers des membres, vous êtes invités, en cas d'impossibilité de vous rendre disponibles, à faire parvenir un pouvoir au mail direction@lissieu.fr avant le lundi 6 décembre à 12h.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Maire
Charlotte GRANGE

